

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 8 février 2021

Date de l'annonce publique : 29/01/2021

Date de la convocation des conseillers : 29/01/2021

Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; KLINSKI, conseillère ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	STOFFEL, conseiller (procuration donnée à l'échevin STRECKER)	
Absences	Néant.	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	12
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	1
	Quorum suivant l'article 2 de la loi du 24 juin 2020	7

Référence CC.2021-2-8 - 4.0

Point de l'ordre du jour 4.0

Objet **Remplacement des délégués auprès de la Klimabündnis Lëtzebuerg.**

Le conseil communal,

Considérant que suite aux changements intervenus dans la composition du collège échevinal et du conseil communal il y a lieu de procéder au remplacement de Mme Marianne Pesch-Dondelinger qui avait été nommée représentante effective à l'association Klimabündnis Lëtzebuerg par délibération du 20 novembre 2017 ;

Considérant que le groupe CSV propose de nommer M. Erny Strecker en remplacement de Mme Pesch-Dondelinger et de remplacer M. Strecker comme représentant suppléant par Mme Mireille Klinski ;

Vu l'article 3.2 de la convention entre les communes et l'association Klimabündnis Lëtzebuerg, approuvée par délibération du 1^{er} octobre 2008 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

S'agissant d'une nomination au sens de l'article 32 de la loi communale, mais qui n'est pas visée par l'article 19 alinéa 3 de la même loi, il est délibéré en séance publique en ayant recours au scrutin secret ;

Procède par vote secret à la nomination sous rubrique.

Il résulte du procès-verbal du scrutin secret que :

Erny Strecker	a obtenu	dix voix sur douze (10/12)
Mireille Klinski	a obtenu	dix voix sur douze (10/12)

Deux (2) conseillers se sont abstenus.

Sont nommés représentants à l'association *Klimabündnis Lëtzebuerg* :

Représentant effectif M. Erny Strecker, échevin demeurant à L-3390 Peppange (46A, rue de Crauthem)

Représentant suppléant Mme Mireille Klinski, conseillère communale demeurant à L-3397 Roeser (8, rue Schlammesté)

Commune de Roeser Extrait du registre aux délibérations du conseil communal
Séance publique du 8 février 2021
Référence CC.2021-2-8 - 4.0
Point 4.0
Objet Remplacement des délégués auprès de la Klimabündnis Lëtzebuerg.



Ils achèveront dans l'ordre ci-dessus le mandat de Mme Marianne Pesch-Dondelinger et de M. Erny Strecker.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 22 février 2021

Le bourgmestre,

Le secrétaire,